

<http://clg-blois-begon-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article5221>



# Retour des vacances anticipées de printemps

- Informations administratives / Contacts - Vie Scolaire - RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS -



Publication date: dimanche 25 avril 2021

---

Copyright © Collège Michel Bégon - Blois - Tous droits réservés

---

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité des annonces du Président de la République, mercredi 31 mars, et confirmées en fin de semaine dernière par le Premier ministre, l'accueil des élèves au retour des vacances de printemps se fera selon le calendrier suivant :

### **Le 26 avril**

**" Semaine de cours en distanciel pour les collégiens - Le déroulé et l'organisation se feront selon le même modèle que pour la semaine du 5 au 9 avril avant les congés anticipés d'avril.**

### **Le 3 mai**

**Retour en classe pour les collégiens en présentiel, en totalité ou en demi jauge en fonction de la situation sanitaire du département du Loir et Cher à cette date.**

### ***Rappels nécessaire pour le retour du 3 mai :***

Afin de protéger les élèves et les personnels du collège, dans le contexte Covid-19, nous vous rappelons que nous sommes toujours sous fonctionnement du protocole sanitaire au collège.

Le retour se fait dans la continuité du respect des règles sanitaires. A nouveau notre protocole sanitaire renforcé permet d'accueillir tous les élèves au collège dans des conditions de sécurité et adaptées au contexte.

Nous vous redisons que ce protocole sanitaire se traduit par des mesures strictes en matière d'accueil et de sortie des enfants, d'organisation des circulations dans l'établissement et de restauration scolaire. Ces mesures peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales.

Pour rappel, les grands principes sont les suivants

- " Respect des gestes barrière
- " Port du masque pour les adultes et les élèves
- " Hygiène des mains
- " Nettoyage et aération des locaux
- " Limitation du brassage

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents doivent contacter le collège pour en informer la vie scolaire afin de mettre à jour les absences des élèves et de proposer un accompagnement à la continuité pédagogique.

En cas de doutes, de questionnements ou d'apparition de symptômes le collège pourra prendre contact avec les parents.

Les personnels appliquent les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque

Le Principal - Philippe Sauzedde